

ment de l'Inde ne m'a pas communiqué de renseignements dans ce sens. Mais j'ai bien ajouté que la Commission devrait être unanime avant de pouvoir se charger de la responsabilité que le Canada a proposée. J'ai appris ce matin, en me renseignant, que le haut-commissaire de l'Inde et l'ambassadeur de Pologne ne sont pas encore en mesure de nous communiquer la réaction officielle de leurs gouvernements respectifs.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je pourrais peut-être poser une question complémentaire. Le gouvernement canadien a-t-il enjoint au représentant canadien à la Commission de communiquer avec le gouvernement d'Hanoï en vue de convoquer de nouveau le comité de la trêve de Genève? Quel mandat a-t-on donné au représentant canadien, et quel rapport a-t-il fait au gouvernement?

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, le représentant canadien au sein de la Commission, M. V. C. Moore, qui a remplacé M. Blair Seaborn à ce poste, a fait sa première visite officielle à Hanoï il y a quelques jours. Comme mon très honorable ami le sait, les membres de la Commission, et la Commission elle-même, font de fréquentes visites dans la capitale du Vietnam du Nord.

Le très hon. M. Diefenbaker: Quand le représentant canadien a-t-il visité Hanoï pour la dernière fois?

L'hon. M. Martin: A la fin de l'été dernier, après cette visite que mon très honorable ami a signalée à notre attention le 3 juin dernier. Toutefois, la visite de M. Moore n'avait rien à voir à la proposition faite par le Canada aux deux autres membres de la Commission. M. Moore est allé là-bas pour remplir ses obligations de membre de la Commission, conformément à la pratique bien établie de la Commission.

Toutefois, je puis dire que le gouvernement canadien ne se sent aucunement entravé pour donner des instructions lorsque l'occasion peut se présenter, s'il croit que cela pourrait ouvrir la voie à des négociations, car il est convaincu, à l'instar de mon très honorable ami et d'autres députés, que tout ce qu'il pourrait faire pour mettre un terme au conflit doit être considéré comme un devoir.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Une question complémentaire. Le ministre nous dirait-il pourquoi M. Moore, qui est [L'hon. M. Martin.]

allé à Hanoï il y a moins de dix jours et communiqué avec le gouvernement du Vietnam du Nord, n'a pas profité de l'occasion pour pressentir le gouvernement de ce pays afin de voir s'il n'y avait pas quelque terrain d'entente pouvant servir de base à des négociations?

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, je me demande où mon honorable ami a pris les renseignements qui lui ont inspiré sa question. M. Moore a eu des entretiens très fructueux avec le premier ministre, le ministre des Affaires étrangères et un vice-ministre sous les ordres duquel sont les forces armées au Vietnam du Nord. Toutefois, ses entretiens n'ont nullement porté sur la proposition que nous examinons avec l'Inde et la Pologne; elles ont plutôt porté sur des questions qui intéressent et préoccupent tous les députés qui désirent un cessez-le-feu et la fin du conflit au Vietnam.

M. Douglas: Le ministre nous dira-t-il si la rencontre de M. Moore avec le chef du gouvernement d'Hanoï a ouvert de nouvelles perspectives de discussion? Nous dira-t-il également si, à la suite de sa visite des derniers jours à Washington, on peut espérer que le gouvernement des États-Unis consentirait à accepter la présence d'une délégation du Front de libération nationale du Vietnam du Sud lors des négociations de paix?

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, le fait que les membres de la Commission ont accès auprès du gouvernement d'Hanoï permet quelque espoir. Les entretiens qui ont eu lieu ne peuvent qu'être utiles.

Le très hon. M. Diefenbaker: Il s'est produit un délai de cinq mois depuis la dernière visite du représentant canadien.

L'hon. M. Martin: Mon très honorable ami parle d'un délai de cinq mois. Je suis certain qu'il ne tient pas à soulever de difficultés au sujet d'une question aussi délicate qui l'a poussé l'autre jour à insister sur l'opportunité d'une conférence.

M. Douglas: Le ministre n'a pas répondu à la deuxième partie de ma question. Je lui ai demandé si, au cours de sa visite à Washington, il avait constaté que le gouvernement des États-Unis semblait disposé à rencontrer les représentants du Front de libération nationale lors de négociations de paix?

L'hon. M. Martin: Ce n'est pas précisément pour cela que je me suis rendu aux Nations